ID: 018-211800123-20250228-2025_12-DE



Berger Levrault

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Février 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	9

L'an 2025, le 28 Février à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21/02/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 21/02/2025.

Vote

A l'unanimité

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

<u>Présents</u>: Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absent() ayant donné procuration :

Absent(s): Absent(s) ayant donné procuration: M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas à M.

CHANDAT David

Absent(s): M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : M. CHANDAT David

2025_12 - Tarifs Salle des fêtes

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'appliquer les tarifs suivants à compter de la date de décision pour la location de la salle des fêtes :

Habitants commune	Habitants hors commune
- 1 jour en semaine uniquement : 70.00 €	- 1 jour en semaine uniquement : 110.00 €
- 2 jours : 140.00 €	- 2 jours : 220.00 €
Associations commune	Associations hors commune
- Réunion : Gratuit	- Réunion : 30.00 €
- 1 jour : 60.00 €	- 1 jour : 70.00 €
- Chauffage : Gratuit	- Chauffage : 30.00 € par jour
Entreprises et Sociétés <u>commune</u>	Entreprises et Sociétés <u>hors commune</u>
- Réunion : Gratuit	Réunion : 30.00 €
- 1 jour : 60.00 €	- 1 jour : 70.00 €



- Chauffage : Gratuit	- Chauffage : 30.00 € par jour		
- location vaisselle (forfait) : 40€			
- Location Percolateur (forfait) : 10€			
- Chauffage (du 01/10 au 30/04) : 30 € / jour			
- Caution : 500€			
Décès Habitant commune	Décès Habitant hors commune		
Mise à disposition de la salle pour que la famille se retrouve après les obsèques			
Gratuit			
Location barnum, tables et chaises			
Commune	Hors commune		
- Association : Gratuit	- Association : 25.00 €		
- Habitant 1 ou 2 jours : 50.00 €	- Hors commune 1 ou 2 jours : 50.00 €		
	Uniquement dans le cadre de la location de la		

La salle des fêtes et le barnum seront prêtés gratuitement aux associations de la commune d'Argenvières dans le cadre de manifestations destinées à l'animation du village.

salle des fêtes

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 4 Mars 2025

La Maire

Francine MENARD

Le Secrétaire de séance M. CHANDAT David

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 04/03/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 04/03/2025